



LA RÉPARTITION
PHARMACEUTIQUE



L'essentiel 2023

Chambre
Syndicale
de la



Répartition
Pharmaceutique

LES RÉPARTITEURS PHARMACEUTIQUES ENGAGÉS FACE AUX CRISES MULTIPLES

En 2022, les répartiteurs pharmaceutiques ont livré près de 2 milliards de médicaments à destination des 21 000 officines de pharmacies françaises. Nos concitoyens ont bénéficié de notre action quotidienne, souvent sans même s'en douter. Notre modèle est efficace, peu coûteux et fait de nous le lien essentiel entre l'industrie pharmaceutique et le pharmacien : nous l'avons encore prouvé cette année. Une année 2022 où la mobilisation de nos équipes a été sans faille, au service des pharmacies et de l'égalité d'accès aux médicaments, et donc aux soins. Nous avons répondu présent sur l'ensemble du territoire national et ce malgré les crises multiples auxquelles fait face notre profession de répartiteur pharmaceutique depuis de trop nombreuses années. **Ces derniers mois, deux événements majeurs et déstabilisateurs ont particulièrement touché notre profession : une forte accentuation des tensions d'approvisionnement de médicaments et une accélération très brutale de l'inflation.**

Comme l'ensemble des Français, le phénomène des ruptures d'approvisionnement a fortement occupé les répartiteurs pharmaceutiques. En effet, même si cette tendance n'est pas nouvelle, elle s'est accentuée sur des médicaments du quotidien qui étaient épargnés jusqu'à présent. Bien que nous soyons pleinement dépendants des produits qui sortent des usines pharmaceutiques, nous avons tous été à la manœuvre pour réduire autant que possible l'impact de ces ruptures sur les patients. Les répartiteurs pharmaceutiques sont devenus **un véritable partenaire des pouvoirs publics et particulièrement de l'Agence Nationale de la Sécurité du Médicament (ANSM)**, pour faire en sorte que le peu de produits disponibles soit le mieux et le plus équitablement réparti entre les officines. Depuis toujours, les répartiteurs pharmaceutiques ont eu à cœur de permettre aux Français d'accéder aux médicaments dont ils ont besoin. Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour poursuivre cet objectif. **Assurer l'accès de tous les patients à tous les médicaments, voilà ce qui anime au premier chef nos 12 000 collaborateurs.**



« DEPUIS TOUJOURS, LES RÉPARTITEURS PHARMACEUTIQUES ONT EU À CŒUR DE PERMETTRE AUX FRANÇAIS D'ACCÉDER AUX MÉDICAMENTS DONT ILS ONT BESOIN »

Laurent BENDAVID

Président de la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique

En parallèle, avec une inflation annuelle de 5,2 % en 2022 dans notre pays, tous les pans de l'économie française ont été touchés de près ou de loin et les répartiteurs ne font malheureusement pas exception. Plus particulièrement, l'inflation sur le prix de l'électricité et même les craintes de coupures l'hiver dernier ont entraîné des conséquences délétères sur notre métier, le fragilisant encore davantage. Les coûts énergétiques grandissants de nos 178 établissements de métropole et de nos véhicules ont alourdi les charges fixes et nous questionnent quant à notre avenir, et ce alors que notre rôle lors de la crise sanitaire a été salué de toutes parts. **L'impact de l'inflation sur l'ensemble de la profession a été de plus de 45 millions d'euros en 2022 et est estimé à 40 millions d'euros pour 2023 : l'équation n'est plus tenable.**

Nous avons été au rendez-vous de la lutte contre le virus, s'engageant dès les premiers jours en soutien des autorités sanitaires. Nous avons livré plus de 75 millions de doses de vaccins pour permettre à tous les Français qui le souhaitent de se vacciner, pour se protéger soi-même et protéger les siens. Par sa connaissance du réseau pharmaceutique, par la puissance et la capillarité de son réseau logistique, la répartition pharmaceutique est un partenaire privilégié des pouvoirs publics et de chacun des acteurs de la chaîne de distribution du médicament. C'est en définissant les contours clairs et pérennes du partenariat entre chacune des parties prenantes que nous serons à même de garantir l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire, au service de tous.

Il faut aujourd'hui faire évoluer le cadre économique dans lequel opèrent les grossistes-répartiteurs. Ce cadre n'est plus adapté aux réalités du marché du médicament. En fragilisant de manière critique les entreprises de la répartition, il menace directement l'accès de nos concitoyens à leur traitement. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'intervenir sans attendre.

EFFICACITE,
RÉACTIVITE ET
ADAPTATION

FAIRE FACE AUX RUPTURES DE MÉDICAMENTS : LA RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE MOBILISÉE

UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Les répartiteurs pharmaceutiques garantissent le bon approvisionnement quotidien des pharmacies et, par conséquent, la délivrance des médicaments et produits de santé aux patients. Chargés de cette mission de service public formalisée dans le code de la Santé publique depuis 1962, ils sont le lien indispensable entre l'industrie et les officines.

Par leurs livraisons quotidiennes aux 21 000 pharmacies du territoire, les répartiteurs garantissent l'accessibilité et la disponibilité des médicaments à tous, dans des conditions de sécurité optimales. Ils gèrent et proposent aux pharmaciens près de 30 000 références. Le maillage de leurs 190 établissements dans toute la France (DROM-COM compris) permet aux acteurs de la répartition adhérents à la CSRП de garantir aux pharmaciens un service de proximité avec un stockage à moindre coût et la livraison des médicaments en fonction de leurs besoins. En plus de cette optimisation des stocks en amont et en aval, ils déchargent le pharmacien de la gestion directe de plus de 600 fournisseurs. Un accès d'autant plus précieux en temps exceptionnel de crise sanitaire.

LES REPARTITEURS PHARMACEUTIQUES MOBILISES CONTRE LES TENSIONS D'APPROVISIONNEMENT

Alors que les tensions d'approvisionnement touchent de plus en plus de médicaments et en particulier des médicaments d'usage courant, la répartition pharmaceutique s'est mobilisée ces derniers mois afin de permettre aux patients de continuer d'avoir accès à leurs médicaments et traitements. Bien que les ruptures d'approvisionnement aient toujours existé, des références habituellement présentes dans les armoires à pharmacie des Français se sont retrouvées manquantes sur les étagères des pharmaciens, créant ainsi un sentiment d'inquiétude légitime dans la population. Avec une arrivée précoce d'infections hivernales dont la grippe et la bronchiolite, les quantités n'étaient pas suffisantes pour répondre à la demande des patients.

Les répartiteurs pharmaceutiques, véritables logisticiens du médicament habitués à travailler sous contraintes, ont mis en place plusieurs mesures afin de contenir l'impact de ces ruptures d'approvisionnement, bien qu'ils soient dépendants des quantités mises à disposition par l'industrie du médicament. Les services approvisionnement des entreprises de la répartition pharmaceutique ont été renforcés afin de faire face à ce pic d'activité et ainsi limiter au mieux les conséquences sur la vie quotidienne des patients.

Par ailleurs, sous l'égide de l'ANSM et à sa demande, les répartiteurs pharmaceutiques ont mis en place des bonnes pratiques : livraison des seuls clients pharmaciens n°1 pour éviter les pratiques de surstockage et éviter d'amplifier l'effet des ruptures ; contingentement pour répartir au mieux les quantités entre les 21 000 officines françaises. Les répartiteurs pharmaceutiques sont devenus un partenaire privilégié des pouvoirs publics et de l'ANSM, au service de l'accès aux médicaments.

VERS UN BAROMÈTRE DE LA DISPONIBILITÉ PRODUITS

La Chambre syndicale de la Répartition pharmaceutique a initié des travaux pour la conception d'un baromètre permettant une vision plus claire et exhaustive de la disponibilité des produits. Au cœur de la chaîne du médicament, les répartiteurs pharmaceutiques garantissent aux patients le meilleur accès aux médicaments. A terme, cet outil pourrait permettre d'améliorer la visibilité quant à la disponibilité des médicaments et contribuer ainsi à la gestion des épisodes de tensions d'approvisionnement.



LA RÉPARTITION, UN ACTEUR PEU COÛTEUX

Dans la chaîne du médicament, la répartition est l'acteur le moins coûteux. Elle représente 2,3 % du prix public du médicament. La prestation assurée par les répartiteurs coûte 0,61 euro par boîte de médicaments. Soit significativement moins que le prix d'un timbre-poste pour l'acheminement d'une lettre en quarante-huit heures...

Ainsi, le prix de 0,61 euro intègre l'approvisionnement, le stockage, la préparation de commande et la livraison en moins de vingt-quatre heures. À ce prix modique, la répartition assure une qualité de service qui est une référence en Europe.

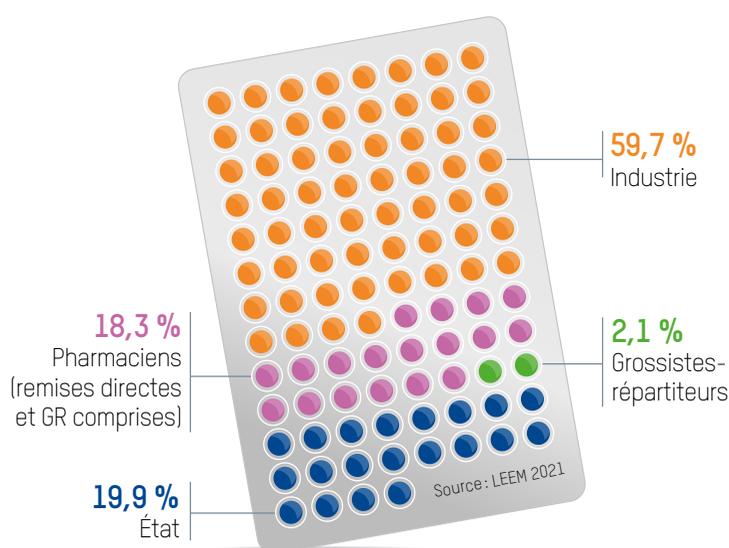
UN SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION DÉFINI PAR L'ÉTAT

Le prix du médicament remboursable est administré par l'État. Le mode de rémunération des répartiteurs est fixé par arrêté : leur marge consiste en un taux unique de 6,93 % du prix fabricant, limité par un plancher de 0,30 euro et un plafond de 32,50 euros.

Deux autres dispositions législatives complètent le cadre économique de leur activité : les remises et les avantages commerciaux accordés aux pharmaciens sont plafonnés à 2,5 % du prix du fabricant (40 % pour les génériques), et les répartiteurs doivent reverser une contribution en faveur de la Sécurité sociale (pourcentage sur le chiffre d'affaires). Cette dernière s'élève chaque année à plus de 180 M€.



DÉCOMPOSITION MOYENNE DU PRIX TTC DES MÉDICAMENTS REMBOURSABLES VENDUS EN OFFICINE EN 2021



BUREAU DE LA CSRP

Créée en 1985, la Chambre syndicale de la répartition pharmaceutique (CSRP) est née de la fusion de deux syndicats. Sa vocation est la défense des intérêts communs de l'ensemble de ses adhérents répartiteurs pharmaceutiques.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Laurent BENDAVID

Président | Président d'Alliance Healthcare France

Olivier BRONCHAIN

Vice-Président | Directeur Général d'Astera

Claude CASTELLS

Trésorier | Président du Groupe OCP

Richard ODILLARD

Membre | Président du Directoire de Cerp Bretagne-Atlantique

Marc HOESCHEN

Membre | Président-Directeur Général de CERP Rhin Rhône Méditerranée

Nathalie GARRAUD

Membre | Directrice juridique de Phoenix Pharma

Pierre-Xavier FRANK

Membre | Président du Directoire Giphar Groupe

Emmanuel DÉCHIN

Délégué Général

UN ORGANISME REPRÉSENTATIF

En France

La CSRP est membre de la CGF (Confédération des Grossistes de France) et de la Fédération Française des Industries de Santé (FEFIS).

En Europe et dans le monde

Toutes les organisations européennes représentant les entreprises de répartition pharmaceutique sont membres du Groupement international de la répartition pharmaceutique (GIRP), lui-même adhérent de l'International Federation of Pharmaceutical Wholesalers (IFPW).

LES ADHÉRENTS

MÉTROPOLE

- > OCP Répartition
- > Alliance Healthcare France
- > CERP Rouen
- > CERP Rhin-Rhône-Méditerranée
- > CERP Bretagne-Atlantique
- > Phoenix Pharma
- > Giphar Groupe

DOM

- Ubipharm Martinique
- Ubipharm Guadeloupe
- Ubipharm Guyane
- GPG (Guadeloupe)
- Pharmar (La Réunion)
- CERP Réunion SAS
- > EURAPHARMA
- Soredip (La Réunion)
- Sopharma (Guadeloupe et Martinique)
- SPG (Guyane)
- Laborex (Saint-Martin)

LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE (CCN)

La CSRP est l'Organisation Patronale représentative de la branche. À ce titre, elle est habilitée à négocier, avec les organisations syndicales de salariés, la Convention Collective Nationale de la Répartition Pharmaceutique et les accords collectifs qui la complètent.

La tenue d'un dialogue social de qualité est au cœur des préoccupations de la CSRP. Elle s'emploie donc, avec les organisations syndicales de salariés, à le faire vivre, à l'enrichir et à le renforcer, au bénéfice des salariés et des entreprises de la branche.

Les négociations qu'elle mène portent sur des thèmes variés, comme les salaires minimaux de branche, la formation professionnelle, ou le régime Frais de santé et Prévoyance mis en place par la branche.

TROIS QUESTIONS À...

Face à un contexte inflationniste et à la forte augmentation des coûts énergétiques, les répartiteurs pharmaceutiques sont en difficulté. Il convient, pour les pouvoirs publics, de prendre conscience de la situation et d'agir afin de pérenniser l'activité de ce secteur essentiel pour garantir l'accès de tous les patients à tous les médicaments. Trois questions à Emmanuel Déchin, Délégué général de la Chambre syndicale de la Répartition pharmaceutique, autour de la situation complexe des répartiteurs.

Forte inflation, tensions d'approvisionnement... La situation est complexe pour les répartiteurs pharmaceutiques. Comment se porte la profession ?

Les répartiteurs pharmaceutiques ont été à la manœuvre, et ce, malgré la multiplication des crises ces derniers mois. Je tiens à saluer l'investissement professionnel des 12 000 salariés de la répartition pharmaceutique, en métropole comme dans les DROM-COM. Leur rôle a été plus qu'important lors de la gestion des tensions d'approvisionnement : notre profession a répondu présent et a permis de limiter les conséquences concrètes sur les patients. L'inflation a frappé de plein fouet notre métier en augmentant brutalement les coûts fixes liés à notre activité et notamment nos dépenses énergétiques. Les pouvoirs publics doivent soutenir notre profession : la situation est intenable.



Face à ce constat, comment l'égalité d'accès aux médicaments peut-elle être garantie ?

Notre profession est en grande difficulté, le secteur enregistre des pertes depuis 2017. En 2022, il n'est toujours pas à l'équilibre. Nous ne pourrions pas continuer éternellement dans cette situation. Nous avons, à la CSRP, une vraie crainte quant à l'avenir de notre profession et donc quant à l'avenir de l'égalité d'accès aux soins nécessitant une livraison optimale et homogène de médicaments et traitements dans les 21 000 officines françaises. En livrant quotidiennement plus de 6 millions de médicaments, nous sommes le maillon essentiel entre l'industriel pharmaceutique et le pharmacien d'officine.

Quelles mesures d'urgence doivent être prises par les pouvoirs publics afin de sauver la profession ?

Le prix de vente des médicaments remboursables étant régulé par les pouvoirs publics, les répartiteurs



Emmanuel DÉCHIN
Délégué général de la CSRP

« IL EST NÉCESSAIRE D'ENVISAGER UNE REFONDATION DU MÉCANISME DE LA CONTRIBUTION SUR LES VENTES EN GROS »

pharmaceutiques ne disposent pas de ce levier pour répercuter une telle hausse de leurs coûts. C'est pourquoi il est nécessaire d'envisager deux grandes actions afin d'assurer de la pérennité du secteur. Tout d'abord, il est nécessaire d'envisager une refondation du mécanisme de la Contribution sur les ventes en gros (CVEG) ou, à tout le moins, d'alléger son montant. Une baisse du taux de la 1^{ère} part de la CVEG à 1,20 % permettrait de dégager une marge de manœuvre de 36 M€ par an. Enfin, les pouvoirs publics doivent agir sur le plafond du taux de marge qui représente la principale rémunération de notre métier. Un relèvement du plafond du taux de marge à 37,50 € contre 32,50 € actuellement permettrait de dégager une nouvelle marge de manœuvre de 26 M€ par an. Ces deux actions sont primordiales.

LES MÉTIERS DE LA RÉPARTITION



LOGISTIQUE L'ADN DE LA RÉPARTITION

La logistique constitue le cœur de l'activité de la répartition pharmaceutique, avec de nombreux métiers concourant à la réalisation de cette mission.

Parmi ces derniers figurent le **chargé d'études logistiques**, maillon essentiel de la chaîne logistique qui assure, de la réalisation des études préliminaires à leur exécution, le suivi des réalisations et les mises en place des projets logistiques.

Le **responsable d'exploitation**, chargé de la production d'un établissement et de ses équipes, tient également un rôle prépondérant. Il organise, contrôle et gère les opérations d'approvisionnement, de préparation des commandes, de livraison et de retour des marchandises en lien notamment avec les magasiniers, magasiniers-réceptionnaires, préparateurs de commande et chauffeurs-livreurs, métiers indispensables au fonctionnement des établissements.

À un niveau supérieur, le **directeur de production régional** organise et optimise la production des établissements d'une région, et veille à l'évolution des organisations.

MARKETING - COMMERCE UNE DIMENSION FONDAMENTALE

Les métiers du marketing et du commerce jouent un rôle fondamental dans la répartition pharmaceutique, et cela à chaque étape, en amont comme en aval de cette mission.

En amont, le **chef de produit marketing** développe et gère les offres de produits et de services, en analysant au préalable le marché et les besoins des clients.

Le **négociateur trader** intervient en complément, afin de négocier les conditions commerciales et financières ainsi que les offres logistiques auprès des laboratoires.

Le **cadre commercial** assure ensuite le développement de la clientèle d'officines, sous la responsabilité du **directeur régional des ventes** qui organise et anime la force de vente, tout en supervisant l'action commerciale.

Le **conseiller merchandising**, lui, intervient auprès des pharmaciens pour améliorer leurs performances commerciales.

GESTION - MANAGEMENT - RELATION CLIENT LE SERVICE, PRIMORDIAL

Les métiers de la gestion du management et des relations clients sont chargés du fonctionnement administratif et humain des établissements, primordial pour assurer l'activité des répartiteurs.

Le **responsable satisfaction clientèle** est l'interface entre les clients, les ventes et les services administratifs. Il veille à la communication avec les officines, à la performance et à l'efficacité du service rendu, en lien avec les métiers de la téléphonie et les centres d'appels clients.

Le **contrôleur de gestion** élabore et suit les budgets. Il conseille le **directeur d'établissement**, représentant de l'entreprise sur le terrain qui gère et dirige son établissement.

Bien plus que des professionnels de la logistique !

Le médicament n'est pas un produit comme un autre. Livrer, en temps et en heure, médicaments et dispositifs médicaux dont les patients ont besoin, c'est mettre en œuvre des savoir-faire et des connaissances spécifiques. Cela exige professionnalisme, rigueur, proximité et disponibilité. Garantir la diversité et la sécurité des approvisionnements, c'est le cœur de métier des répartiteurs dont les **chauffeurs-livreurs** sont la colonne vertébrale.

PHARMACIENS - SIÈGES ET FONCTIONS SUPPORTS UN APPUI IMPORTANT

La dimension pharmaceutique revêtant une dimension prépondérante dans la répartition pharmaceutique, des collaborateurs docteurs en pharmacie sont présents dans les différentes fonctions des entreprises. Chaque établissement de répartition est placé sous la responsabilité d'un pharmacien : le **pharmacien responsable** qui, selon l'effectif de l'établissement, est assisté d'un ou plusieurs pharmaciens.

L'ensemble des métiers traditionnels des fonctions supports se retrouvent dans les sièges sociaux des répartiteurs (ressources humaines, juridique, finance, communication...).



7

répartiteurs pharmaceutiques dans l'Hexagone

178

établissements de répartition en métropole

30 000

références disponibles

1,8 milliards

de produits achetés, gérés et vendus chaque année

20 757

officines desservies

6 millions

de boîtes manipulées par jour

2,15

de délai moyen de livraison

180 millions

de kilomètres parcourus par an



Lien indispensable entre l'industrie pharmaceutique et les pharmaciens, la répartition pharmaceutique permet la délivrance des médicaments et produits de santé aux patients.

Depuis plus de cinquante ans, ils sont responsables de cette mission de service public confiée par l'État.

Créée en 1985, la Chambre syndicale de la répartition pharmaceutique (CSRP), représentant 96,50 % du marché, a pour vocation la défense des intérêts des répartiteurs pharmaceutiques.

Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique
47, rue de Liège - 75008 Paris
Tél. : 01 42 94 01 25 - Fax : 01 42 94 19 84

www.csrp.fr

 @RepartPharma

 @CSRP



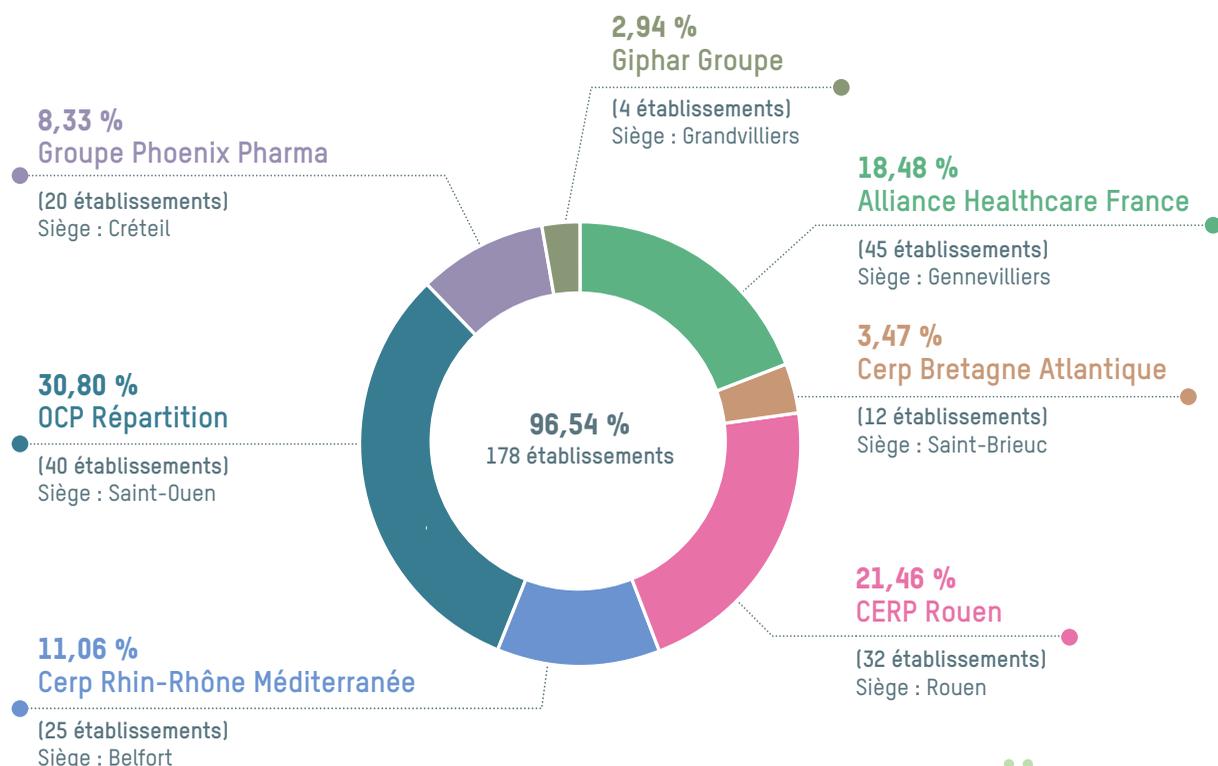
LA RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE



L'annuaire 2023 des entreprises adhérentes de la CSRP

178
ÉTABLISSEMENTS
EN MÉTROPOLE
12
ÉTABLISSEMENTS
DANS LES
DROM-COM

Les 7 acteurs clés du marché en France, adhérents de la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRP), représentent 96,54 % du marché de la répartition*.



*Les autres répartiteurs pharmaceutiques ne sont pas adhérents à la Chambre. —Source : GERS CA année 2022.

→ Région Auvergne-
Rhône-Alpes (22)

03101 MONTLUÇON Cedex
OCP Répartition Montluçon
Lotissement industriel du Quai-Forey
Quai Favières – BP 225
04 70 02 70 80 – 04 70 02 70 71

03400 YZEURE
Phoenix Pharma Moulins
Parc d'activités de la Mothe
08 20 90 19 51 – 04 70 46 30 92

26000 VALENCE
CERP Rhin Rhône Méditerranée Valence
5, rue Léon-Gaumont
04 75 78 10 40 – 04 75 43 38 56

26000 VALENCE
OCP Répartition Valence
389, avenue de Chabeuil
04 75 41 87 10 – 04 75 41 87 11

26200 MONTÉLIMAR
CERP Rhin Rhône Méditerranée Montélimar
Rue Jean-Jacques-Menuret
04 75 00 72 60 – 04 75 53 70 45

38120 SAINT-ÉGRÈVE
CERP Rhin Rhône Méditerranée Grenoble
12, rue des Glairaux
04 76 56 41 00 – 04 76 75 66 80

38290 LA VERPILLIÈRE
CERP Rhin Rhône Méditerranée Grenoble
1, chemin de Maladroit
04 74 95 09 40 – 04 84 85 10 47

38130 ÉCHIROLLES
OCP Répartition Grenoble
ZI -11, rue Paul-Hérault
04 76 09 97 80 – 04 76 09 97 98

42000 SAINT-ÉTIENNE
OCP Répartition Saint-Étienne
21, rue de Méons – ZAC de Molina
04 77 48 11 40 – 04 77 48 11 48

42320 LA GRAND-CROIX
Phoenix Pharma Saint-Étienne
144, route de Cellieu – Lieu-dit Frontignat
04 77 73 70 80 – 08 20 90 69 01

63015 CLERMONT-FERRAND
Alliance Healthcare Clermont-Ferrand
Rue Pierre-Boulangier
ZAC du Brézet-Est
04 73 98 18 54 – 04 73 98 18 70

63100 CLERMONT-FERRAND
OCP Répartition Clermont-Ferrand
ZI du Brézet – 4, rue Képler
04 73 14 38 61 – 04 73 14 38 51

63000 CLERMONT-FERRAND
Phoenix Pharma Clermont-Ferrand
Rue Pré-Comtal – Parc d'activités Gravanches
08 20 90 19 57 – 04 73 23 35 25

63118 CEBAZAT
CERP Rhin Rhône Méditerranée Clermont-Ferrand
1, rue René-Panhard
04 73 17 10 10 – 04 73 17 12 39

69700 MONTAGNY
Alliance Healthcare Lyon
283 allée des Platanes – ZAC du Baconnet
04 72 14 20 05 – 04 78 26 09 86

69120 VAULX-EN-VELIN Cedex
OCP Répartition Lyon
10, rue Léonard-de-Vinci – BP 235
04 78 79 30 66 – 04 78 79 30 60

69540 IRIGNY
CERP Rouen Lyon
ZI Broteau-Sud – Rue du Broteau
04 37 41 80 50 – 04 78 86 92 24

69680 CHASSIEU
Phoenix Pharma Chassieu
38, avenue des Frères-Montgolfier
04 72 79 64 50 – 04 72 79 64 69

69740 GENAS
CERP Rhin Rhône Méditerranée Lyon
431, rue Antoine-Pinay
04 37 54 54 00 – 04 72 51 44 15

74108 ANNEMASSE Cedex
Alliance Healthcare Annemasse
2-6, rue des Deux-Montagnes au Québec
ZI Ville la Grande – BP 405
04 50 87 72 83 – 04 50 92 46 18

74600 SEYNOD
OCP Répartition Annecy
244, route des Creuses – ZI de Cézardes
04 50 10 98 70 – 04 50 10 98 77

74960 CRAN-GEVRIER
CERP Rhin Rhône Méditerranée Annecy
2, rue de la Lyre – ZAC Altais
04 50 67 98 40 – 04 50 57 50 24

→ Région Bourgogne-
Franche-Comté (14)

21600 LONGVIC
Alliance Healthcare Dijon
Rue de l'Ingénieur Bertin – ZI de Dijon
03 80 63 21 25 – 03 80 63 21 29

21600 OUGES
GIPHAR GROUP
165, rue de l'Innovation
03 80 82 05 02 – 03 44 46 43 75

21800 QUETIGNY
OCP Répartition Dijon
ZAC Champs-aux-Métiers – 2, rue de la Gouge
03 80 48 46 15 – 03 80 48 46 01

21850 SAINT-APOLLINAIRE
CERP Rhin Rhône Méditerranée Dijon
4 et 6, rue de l'Yser – ZAE Cap Nord
03 80 78 97 40 – 03 80 71 36 01

25000 BESANÇON Cedex
CERP Rhin Rhône Méditerranée Besançon
6, rue Édouard-Branly – ZI Planoise – BP 1409
03 81 41 41 70 – 03 81 52 36 20

25400 EXINCOURT Cedex
OCP Répartition Montbéliard
ZI des Bouquières – BP 06
03 81 94 74 05 – 03 81 94 74 03

39000 LONS-LE-SAUNIER
CERP Rhin Rhône Méditerranée Lons-le-Saunier
240, rue Blaise-Pascal
03 84 87 04 00 – 03 84 47 55 79

58000 NEVERS
OCP Répartition Nevers
37, rue du Docteur-Léveillé
03 86 93 08 10 – 03 86 93 08 19

71000 MÂCON
CERP Rouen Mâcon
183, rue des Essards – ZI Sud
03 85 20 06 00 – 03 85 34 70 79

71100 CHALON-SUR-SAÛNE
CERP Rhin Rhône Méditerranée Chalon
3, rue Pierre-Cot – ZI Nord
03 85 97 15 50 – 03 85 46 50 86

89000 AUXERRE Cedex
Alliance Healthcare Auxerre
1, rue Denis-Papin – BP 179
03 86 94 58 10 – 03 86 46 90 81

89000 AUXERRE
Phoenix Pharma Auxerre
Avenue de la fontaine Sainte-Marguerite
Parc d'activités les Clairions
08 20 90 19 39 – 03 86 49 00 98

89100 SENS

CERP Rhin Rhône Méditerranée Sens

Rue des Docks
03 86 96 68 60 – 03 86 66 92 13

90800 BAVILLIERS

CERP Rhin Rhône Méditerranée Belfort

24, rue de la Charmeuse
03 84 36 93 40 – 03 84 58 03 26

→ **Région Bretagne (13)**

22000 SAINT-BRIEUC Cedex 1

CERP Bretagne Atlantique Saint-Brieuc

Rue Chaptal – BP 117 - ZIL
02 96 68 26 00 – 02 96 68 26 03

22100 DINAN

CERP Bretagne Atlantique Dinan

ZI de Quevert
02 96 87 63 00 – 02 96 87 63 03

29000 QUIMPER

CERP Rouen Quimper

13, ZAC de Ty-Douar
02 98 90 91 91 – 02 98 90 91 99

29200 BREST

CERP Bretagne Atlantique Brest

Rue Ernestine-de-Trémaudan
02 98 47 86 00 – 02 98 47 86 03

29270 CARHAIX-PLOUGUER

OCP Répartition Breizh

ZAC de Kervoasdoué-Ouest - Route de Trebrivan
02 29 25 07 30 – 02 29 25 07 31

29480 LE RELECO-KERHUON

Alliance Healthcare Brest

ZAC de Kerjean - Rue Robert-Schuman
02 98 30 44 00 – 02 98 28 45 47

29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

CERP Bretagne Atlantique Morlaix

ZI de Kerivin
02 98 88 98 00 – 02 98 88 98 03

35135 CHANTEPIE

OCP Répartition Rennes

ZAC des Deux-Ruisseaux
6, rue de la Chalotais
02 99 41 06 43 – 02 99 41 06 49

35760 SAINT-GRÉGOIRE

CERP Bretagne Atlantique Rennes

Lieu-dit La Brosse
02 99 13 15 50 – 02 99 13 15 53

35700 VERN-SUR-SEICHE

Alliance Healthcare Rennes

Parc de la Motte – BP 12
02 99 62 91 43 – 02 23 27 08 25

56000 VANNES

CERP Rouen Vannes

Rue du Général-Baron-Fabre – ZI du Prat
02 97 54 72 54 – 02 97 47 80 33

56100 LORIENT

CERP Rouen Lorient

14, rue Robert-Caignan – ZI de Keryado
02 97 88 01 88 – 02 97 37 02 19

56400 AURAY

Alliance Healthcare Auray

5, impasse Jacques-Cartier – ZA de Kerbois
02 97 30 28 00 – 02 97 30 28 03

→ **Région Centre-Val de Loire (10)**

18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Alliance Healthcare Bourges

ZAC du Sancerrois – Rue des Ceps
02 48 23 80 01 – 08 05 22 02 50

28630 Nogent-le-Phaye

Alliance Healthcare Chartres

2, Impasse du Bois Paris
ZA de Mondetour
02 37 33 42 00 – 02 37 31 61 81

36130 DÉOLS

Alliance Healthcare Déols

Avenue Georges-Hennequin
Zone Écoparc
02 54 60 28 17 – 02 54 60 28 05

36130 MONTIERCHAUME

CERP Bretagne Atlantique Châteauroux

Avenue Pierre-Clostermann – ZI La Malterie II
02 54 07 07 51 – 02 54 26 58 76

37250 SORIGNY

Alliance Healthcare Tours

ISOPARC – Rue Adrienne Bolland
02 47 36 33 27 – 02 47 36 33 33

37300 JOUÉ-LÈS-TOURS

CERP Rouen Joué-lès-Tours

34-36, rue Joseph-Cugnot
02 47 78 71 00 – 02 47 41 46 15

41000 BLOIS

OCP Répartition Blois

ZAC des Guignièrès – Rue des Arches
02 54 57 62 02 – 02 54 57 62 01

41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

Phoenix Pharma Blois

ZI des Gailletrous
02 54 56 64 60 – 02 54 74 20 45

45130 BAULE

OCP Répartition Baule

Parc Synergie Val de Loire -, 600, 1^{ère} Avenue
02 72 24 96 50

45400 SEMOY

Alliance Healthcare Orléans

200, rue Léonard de Vinci
02 38 70 78 89 – 02 38 62 98 77

→ **Région Corse (2)**

20179 AJACCIO Cedex

Alliance Healthcare Ajaccio

Croix d'Alexandre – Route d'Alata
04 95 23 68 71 – 04 95 20 93 99

20290 BORGIO

Alliance Healthcare Bastia

Parc d'activités de Purettonne – Allée Jaune
04 95 27 68 71 – 04 95 30 01 09

→ **Région Grand Est (19)**

08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Alliance Healthcare Charleville

11-15, avenue Charles-de-Gaulle – BP 396
03 24 56 59 27 – 03 24 56 58 58

10300 SAINTE-SAVINE

Phoenix Pharma Troyes

21, rue de Chanteloup
03 25 71 75 00 – 03 25 49 62 71

10301 SAINTE-SAVINE Cedex

OCP Répartition Troyes

9, rue de la Maladière – BP 2
03 25 72 30 70 – 03 25 72 30 73

51100 REIMS

Phoenix Pharma Reims

Rue Émile-Druart – ZI Colbert
08 20 90 19 37 – 03 26 84 83 90

51420 WITRY-LÈS-REIMS

OCP Répartition Champagne-Ardenne

Lieu-dit La Voie-d'Isles
2-4, rue du Moulin-Florent
03 26 83 66 00 – 03 26 83 66 06

51470 SAINT-MEMMIE

Alliance Healthcare Châlons

Rue Antoine-Chaptal
03 26 69 47 20 – 03 26 21 50 42

51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ

CERP Rouen Châlons

ZI Le Grand-Champ – Rue des Entrepôts
03 26 64 92 00 – 03 26 26 90 33

54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

Phoenix Pharma Nancy

36, rue Jean-Mermoz
03 83 59 50 12 – 03 83 54 17 95

54700 ATTON

OCP Répartition Metz Nancy Lorraine

ZAC Sud – Rue Pierre-Adt
03 83 82 16 30 – 03 83 82 16 07

54700 PONT-À-MOUSSON

Alliance Healthcare Pont-à-Mousson

ZAC Dubreuil – 223, avenue Edmond-Michelet
03 83 80 03 03 – 03 83 83 03 13

54700 PONT-À-MOUSSON

CERP Rouen Pont-à-Mousson

830, avenue des États-Unis
03 83 80 90 40 – 03 83 81 52 89

57050 METZ

CERP Rhin Rhône Méditerranée Metz

15, rue des Potiers d'Étain
03 87 34 25 30 – 03 87 60 71 52

57300 TRÉMERY

Phoenix Pharma Metz

Rue André-Magnot
ZAC de la Fontaine-des-Saints
03 87 73 51 59 – 03 87 73 59 19

67100 STRASBOURG

Alliance Healthcare Strasbourg

5, rue de Boulogne
03 88 79 73 46 – 03 88 79 79 29

67300 SCHILTIGHEIM Cedex

CERP Rhin Rhône Méditerranée Strasbourg

1, avenue Pierre-Mendès-France – BP 67
03 88 18 61 80 – 03 88 81 45 92

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

OCP Répartition Strasbourg

6, rue Denis-Papin
03 90 40 01 30 – 03 90 40 01 41

68000 COLMAR

CERP Rhin Rhône Méditerranée Colmar

20, rue Édouard-Branly – ZI Est
03 89 21 08 60 – 03 89 41 23 51

68110 ILLZACH

CERP Rhin Rhône Méditerranée Mulhouse

7, avenue du Luxembourg – ZI
03 89 31 07 50 – 03 89 61 54 25

68120 RICHWILLER

Alliance Healthcare Mulhouse

5-7, rue Manurhin
03 89 50 98 78 – 03 89 57 26 32

→ Région Hauts-de-France (14)

02100 SAINT-QUENTIN

CERP Rouen Saint-Quentin

Rue Marcel-Paul – ZAC la Vallée
03 23 05 84 70 – 03 23 64 05 71

59118 WAMBRECHIES

Phoenix Pharma Wambrechies

Parc d'activités des Moulins
Bâtiment Polygone
03 28 52 08 50 – 03 28 52 08 69

59260 LEZENNES

Alliance Healthcare Lille

ZI du Hellu – 8, rue Paul-Langevin
03 20 05 67 24 – 03 20 56 95 27

59493 VILLENEUVE-D'ASCQ

CERP Rouen Grand Lille

8, rue de Tieléni – Quartier Triolo
03 20 33 65 50 – 03 20 33 65 62

59600 MAUBEUGE

CERP Rouen Maubeuge

ZI de la Petite-Savate – 3, rue de l'Égalité
03 27 53 80 80 – 03 27 65 53 11

59650 VILLENEUVE-D'ASCQ

OCP Répartition Lille

ZA des Prés – 172, rue du Printemps
03 20 33 56 30 – 03 20 33 56 01

60210 GRANDVILLIERS

Giphar Groupe

42, rue Hyacinthe Petit
03 44 46 43 80

60290 LAIGNEVILLE

CERP Rouen Laigneville

1288, rue du 8-Mai-1945
03 44 74 37 70 – 03 44 71 97 83

62200 BOULOGNE-SUR-MER

CERP Rouen Boulogne

ZI boulevard de la Liane
03 91 90 03 30 – 03 21 31 93 48

62206 SAINT-LÉONARD

OCP Répartition Boulogne

ZI de la Liane – Rue Louis-Blériot – BP 20
03 91 90 08 10 – 03 91 90 08 12

62800 LIÉVIN

CERP Rouen Liévin

ZI de l'Alouette – Rue Blaise-Pascal
03 21 44 87 03 – 03 21 44 87 06

80000 AMIENS

Alliance Healthcare Amiens

ZAC de la Vallée des Vignes
Avenue de l'Espagne
03 22 33 29 29 – 03 22 33 29 28

80100 ABBEVILLE

CERP Rouen Abbeville

29, rue Robert-Schumann
03 22 20 18 80 – 03 22 24 38 99

80200 PÉRONNE

OCP Répartition Artois-Picardie

ZI La Chapelette – Rue Gilles-de-Genes
03 22 83 27 04 – 03 22 83 27 21

→ Région Île-de-France (11)

77350 VAUX-LE-PÉNIL

OCP Répartition Melun

ZI – 148, rue de la Justice
01 64 79 89 40 – 01 64 79 89 53

77100 MAREUIL-LÈS-MEAUX

CERP Rouen Mareuil-lès-Meaux

600, rue des Madeleines
01 60 24 27 00 – 01 60 44 29 76

78130 LES MUREAUX

Phoenix Pharma Les Mureaux

ZAC Les Garennes – 7, rue Levassor
01 45 17 64 55 – 01 34 74 29 92

78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

CERP Rouen Conflans

ZA Les Boutries – Rue de l'Hautil
01 39 77 10 80 – 01 39 72 60 26

91163 LONGJUMEAU Cedex

Alliance Healthcare Paris Sud

ZI Ouest – BP 352 – Rue des Frères-Lumière
01 69 79 90 20 – 01 69 09 21 55

92350 LE PLESSIS-ROBINSON

CERP Rouen Paris Sud

3, avenue Galilée
01 45 37 76 12 – 01 46 01 00 65

92350 LE PLESSIS-ROBINSON

OCP Répartition Le Plessis

13, avenue Galilée
01 40 83 53 50 – 01 40 83 53 45

93400 SAINT-OUEN

OCP Répartition Saint-Ouen

2, rue Galien
01 49 18 75 75 – 01 49 18 76 01

93700 DRANCY

Alliance Healthcare Paris-Drancy

160, rue de Stalingrad
01 82 30 88 11

94000 CRÉTEIL Cedex

OCP Répartition Créteil

18, rue Louis-Pasteur-Valléry-Radot
01 56 72 50 00 – 01 56 72 50 01

94000 CRÉTEIL Cedex

Phoenix Pharma Créteil

1, rue des Bouvets – ZA des Bouvets
01 45 17 64 51 – 01 45 17 64 40

→ Région Normandie (9)

14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Alliance Healthcare Caen

4, rue Sophia Antipolis – ZAC Citis
02 48 23 80 01 – 02 48 24 41 79

14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

CERP Rouen Caen

201, boulevard de la Grande-Delle
02 31 06 21 10 – 02 31 06 21 18

14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

OCP Répartition Caen

ZI de la Sphère – 785, rue Léon-Foucault
02 31 06 06 10 – 02 31 06 06 17

27130 VERNEUIL-SUR-AVRE

CERP Rouen Verneuil

ZI rue Jacquard
02 32 32 95 30 – 02 32 32 32 59

27310 BOURG-ACHARD

OCP Répartition Rouen Le Havre

ZAC de Quicangrogne – Rue Fernand-Lefée
02 32 41 88 40 – 02 32 41 88 67

50000 SAINT-LÔ

CERP Rouen Saint-Lô

ZI de la Chevalerie – Rue Louise-Michel
02 33 77 55 51 – 02 33 77 55 54

76350 OISSEL

Alliance Healthcare Rouen

45, rue des Maitreaux – ZI de la Poudrerie
02 35 64 01 30 – 08 05 22 02 51

76620 LE HAVRE

CERP Rouen Le Havre

Rue du Capuchet – ZAC du Mont-Gaillard
02 35 48 95 00 – 02 35 48 37 34

76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

CERP Rouen Saint-Étienne-du-Rouvray

1, rue de la Ferme
02 32 95 82 82 – 02 32 95 82 85

→ Région Nouvelle-Aquitaine (23)

16800 SOYAUX

Alliance Healthcare Angoulême

4, rue des Artisans
05 45 20 54 56 – 05 45 39 85 57

16800 SOYAUX

CERP Bretagne Atlantique Angoulême

ZA de la Croix-Blanche
Rue d'Epagnac
05 45 94 42 89 – 05 45 94 42 83

17100 SAINTES

OCP Répartition Saintes

40-42, rue de l'Épineuil
05 46 92 31 20 – 05 46 92 31 40

17100 SAINTES

CERP Bretagne Atlantique Saint-Jean-d'Angély

Z.I des Charriers – Rue Chante-Caille
05 46 98 21 70 – 02 14 00 10 32

19240 SAINT-VIANCE

Alliance Healthcare Brive

ZAC de la Nau
05 55 84 50 49 – 05 55 84 26 56

19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

OCP Répartition Périgord Limousin

Lieu-dit Les-Quatre-Routes
05 55 97 97 00 – 05 55 97 97 01

24430 MARSAC-SUR-L'ISLE

Alliance Healthcare Périgueux

Impasse de l'Artisanat – ZI de Marsac – BP4
05 53 02 86 46 – 05 53 07 25 15

33170 GRADIGNAN

OCP Répartition Bordeaux

51, allée Megevie – ZI de la Madeleine
05 57 35 66 50 – 05 57 35 66 60

33525 BRUGES Cedex

Alliance Healthcare Bordeaux

Rue Pierre et Marie Curie – Parc de Chavailles
05 56 11 70 40 – 05 56 39 14 14

33600 PESSAC

CERP Rouen Bordeaux

3, avenue Archimède – ZI Pessac Bersol
05 57 26 05 33 – 05 57 26 05 04

40390 SAINT-MARTIN DE SEIGNANX

OCP Répartition Bayonne

222, allée Coulaou
ZAC de l'Hermitage Northon
05 47 51 09 25

47100 AGEN

CERP Rouen Agen

ZAC Agen Sud – Rue Lespinasse
05 53 77 05 05 – 05 53 66 02 02

47520 LE PASSAGE

Alliance Healthcare Agen

Chemin du Malakoff
05 53 77 86 81 – 05 53 47 65 51

64140 BILLÈRE

Phoenix Pharma Pau

Zone Induspal – Avenue Ampère – Lons
08 20 90 19 47 – 05 59 62 44 94

64160 MORLAÀS

Alliance Healthcare Pau

12, rue du Pont Long – ZI de Berlanne
05 59 84 92 76 – 05 59 84 36 95

64300 BIRON

CERP Rouen Orthez

ZA de la Plaine-des-Bois
05 59 09 14 60 – 05 59 65 11 86

64600 ANGLÉT

Alliance Healthcare Bayonne

ZAC de Maignon
1 bis Rue du Colonel-Melville-Lynch
05 59 31 46 81 – 05 59 31 36 97

79005 NIORT Cedex

CERP Bretagne Atlantique Niort

30, rue de Télouze – BP 122
05 49 79 93 93 – 05 49 79 93 95

79180 CHAURAY

Alliance Healthcare Niort

Parc d'activité « les Colonnes Vertes »
Boulevard Arago
05 49 08 90 90 – 05 49 08 90 95

79270 SAINT-SYMPHORIEN

Phoenix Pharma Niort

275, rue des Frères-Lumière
Parc d'activités Les Pierrailles
08 20 25 12 51 – 08 20 71 02 40

86100 CHÂTELLERAULT

Phoenix Pharma Châtelleraut

ZI Nord – Rue Denis-Papin
05 49 23 03 82 – 08 20 90 19 55

87170 ISLE

Alliance Healthcare Limoges

26 Rue du Cluzeau
05 55 05 41 17 – 05 55 05 41 13

87280 LIMOGES

CERP Rouen Limoges

ZI Rue Nicolas-Appert
05 55 38 89 52 – 05 55 37 19 64

→ Région Occitanie (15)

12000 RODEZ

CERP Rouen Rodez

Zone artisanale de la Peyrinie
Rue des Artisans
05 65 77 57 00 – 05 65 78 02 17

12000 RODEZ

Alliance Healthcare Rodez

200 Avenue de Bamberg
05 65 77 13 26 – 05 65 77 13 21

30900 NÎMES Cedex 9

CERP Rhin Rhône Méditerranée Nîmes

60, rue Rudolf-Diesel - Centre routier Km-Delta
CS 78009
04 66 38 62 00 – 04 66 38 10 32

31023 TOULOUSE Cedex 1

OCP Répartition Toulouse

9, rue Roger-Camboulives
ZAC Basso-Cambo – BP 52354
05 34 60 27 00 – 05 34 60 27 15

31130 BALMA

Alliance Healthcare Toulouse

40, rue des Arènes
05 62 57 63 56 – 05 62 57 63 66

31130 BALMA Cedex

CERP Rouen Toulouse

2, avenue du Luan – BP 83252
05 61 24 77 77 – 05 61 24 77 73

31140 SAINT-ALBAN

Phoenix Pharma Toulouse

32, avenue Léon-Jouhaux
08 25 80 34 56 – 05 67 22 23 79

34000 MONTPELLIER Cedex 3

OCP Répartition Montpellier

ZAC Garosud
791, avenue du Colonel-Pavelet – BP 5534
04 67 42 16 32 – 04 67 42 16 21

34000 MONTPELLIER Cedex 3

CERP Rhin Rhône Méditerranée Montpellier

937, rue de la Castelle – ZAC Garosud CS 85001
04 67 42 10 10 – 04 67 42 21 86

34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Giphar Groupe

96, avenue Clément-Ader
04 99 92 30 01

34420 VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS

CERP Rhin Rhône Méditerranée Béziers

Rue Poséidon – Parc Actipolis – BP 455
04 67 35 85 60 – 04 67 35 11 05

34500 BÉZIERS

Alliance Healthcare Béziers

Rue Max-Jacob – ZAC de Montimaran
04 67 35 32 90 – 04 67 35 88 15

65600 SÉMÉAC

OCP Répartition Tarbes

147, avenue François-Mitterrand – BP 27
05 62 33 99 40 – 05 62 33 99 60

66000 PERPIGNAN

Alliance Healthcare Perpignan

3007, avenue des Prades
04 68 56 25 71 – 04 68 85 26 18

66240 SAINT-ESTÈVE

CERP Rouen Perpignan

ZI La Mirande – Rue des Grillons
04 68 92 94 80 – 04 68 38 07 89

→ Région Pays de la Loire (12)

44123 VERTOU Cedex

OCP Répartition Nantes

23, rue du Mortier-Vannerie – BP 2309
02 51 79 40 00 – 02 51 79 40 01

44840 LES SORINIÈRES

Alliance Healthcare Nantes

Rue de la Petite Meilleraie – ZAC de la Brosse
02 28 21 48 47 – 09 71 70 00 08

44840 LES SORINIÈRES

CERP Rouen Nantes

2, rue des Prairies
02 28 09 12 40 – 02 28 09 08 92

44860 SAINT-AIGNAN-GRANDLIEU

Phoenix Pharma Nantes

Rue René-Fonck – D2A
02 51 19 19 01 – 02 51 19 19 29

49170 SAINT-LEGER-DE-LINIÈRES

Giphar Groupe

ZA Angers Atlantique – Rue Roland Moreno
02 41 31 15 01

49130 SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE

Alliance Healthcare Angers

2-4, rue Clément Ader
Zone Vernusson-Nord
02 41 24 27 15 – 02 41 24 27 28

49300 CHOLET

CERP Rouen Cholet

4, rue de Chinon
Centre d'activités Beauregard
02 41 75 69 70 – 02 41 58 53 02

49430 DURTAL

OCP Répartition Durtal

2, rue Joseph-Cugnot – ZAC des Ormeaux II
02 41 05 57 20 – 02 41 05 57 29

49800 TRÉLAZÉ

CERP Bretagne Atlantique Angers

28, allée de la Saulaie
Parc d'activités de Grand'Maison
02 41 21 59 20 – 02 41 21 59 23

72000 LE MANS

Alliance Healthcare Le Mans

26, rue André-Citroën
02 43 39 16 46 – 02 43 39 16 42

72400 LA FERTÉ-BERNARD

CERP Bretagne Atlantique La Ferté

87, rue Robert-Surmont – Synergie Parc
02 43 71 60 50 – 02 43 60 10 83

85190 AIZENAY

CERP Bretagne Atlantique Aizenay

4, rue Thomas-Edison – ZA les Blussières-Nord
02 51 31 15 25 – 02 51 46 53 27

→ **Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (14)**

06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE
CERP Rhin Rhône Méditerranée Cannes
 42, chemin Levassor
 Parc d'activités de la Roubine
 04 93 90 43 70 – 04 93 90 35 02

06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR
Alliance Healthcare Nice
 511, avenue Pierre et Marie Curie
 ZI Secteur B
 04 93 19 39 40 – 04 93 19 39 19

06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR
OCP Répartition Nice
 1391, avenue Pierre-et-Marie-Curie
 ZI Secteur C
 04 93 19 56 60 – 04 93 07 58 62

13011 MARSEILLE
Alliance Healthcare Marseille
 57 Bd de la Valbarelle
 04 91 88 80 20 – 01 76 75 34 58

13014 MARSEILLE Cedex 14
OCP Répartition Marseille
 75, chemin de Sainte-Marthe – BP 350
 04 91 10 35 46 – 04 91 10 35 65

13400 AUBAGNE
CERP Rhin Rhône Méditerranée Marseille
 55, avenue du Pasteur – ZI des Paluds
 04 42 70 59 80 – 04 42 03 81 16

13770 VENELLES
CERP Rhin Rhône Méditerranée Aix-en-Provence
 16, avenue Mouliéro – ZI Les Piboules
 04 42 54 91 22 – 04 42 54 83 72

83130 LA GARDE
OCP Répartition Toulon
 Rue Marcelin-Berthelot – ZI de Toulon Est
 04 94 75 92 64 – 04 94 21 36 05

83160 LA VALETTE DU VAR
CERP Rhin Rhône Méditerranée Toulon
 1590, avenue Pierre et Marie Curie
 04 98 16 36 20

83190 OLLIOULES
Phoenix Pharma Toulon
 842, avenue Jean-Monnet
 04 94 41 89 06 – 04 94 41 89 17

83480 PUGET-SUR-ARGENS
Phoenix Pharma Puget
 ZI Les Meissugues
 04 94 41 89 36 – 04 98 11 84 29

84130 LE PONTET
Alliance Healthcare Avignon
 290, rue Benjamin Franklin
 ZI Fontvert 3
 04 90 03 61 90 – 04 90 32 85 53

84133 LE PONTET Cedex
CERP Rhin Rhône Méditerranée Avignon
 1, avenue de Fontvert – BP 66
 04 32 73 01 00 – 04 90 31 46 34

98013 MONACO Cedex
Comptoir Pharmaceutique Méditerranéen
 4-6, avenue Albert-II
 Zone F - Bloc A Fontvieille – BP 629
 00 377 92 05 54 53 – 00 377 92 05 54 61

→ **DROM-COM (12)**

Guadeloupe
 97122 BAIE-MAHAULT
Sopharma
 ZAC de Moudong-Centre
 05 90 32 06 32 – 05 90 32 06 39

97122 BAIE-MAHAULT
Ubipharm Guadeloupe
 ZI de Jarry – 13, rue de la Chapelle
 05 90 32 60 14 – 05 90 26 11 05

97176 ABYMES Cedex
Groupe pharmaceutique guadeloupéen
 Parc d'activités de Providence
 Dothemare - BP 612
 05 90 21 37 20 – 05 90 91 17 95

Guyane
 97300 CAYENNE
Ubipharm Guyane
 922 bis, rocade Zéphir
 05 94 30 28 87 – 05 94 30 14 68

97351 MATOURY
Société Pharmaceutique Guyanaise
 Lot 13 - Parc d'activités Cogneau-Larivot
 05 94 35 18 58 – 05 94 35 11 02

La Réunion
 97410 SAINT-PIERRE
CERP Réunion SAS
 181, boulevard Hubert-Delisle-Ravine-Blanche
 02 62 30 53 06 – 02 62 25 77 21

97440 SAINT-ANDRÉ
Pharmar
 151, rue Andropolis
 02 62 29 00 44 – 02 62 21 94 17

97464 SAINT-DENIS Cedex
CERP Réunion SAS
 14, rue de l'Abattoir - BP 208
 02 62 94 05 05 – 02 62 21 70 92

97822 PITON SAINT-LEU
Soredip
 ZAC Portail – 11, rue du Pressoir
 02 62 42 11 60 – 02 62 43 25 60

Martinique
 97200 FORT-DE-FRANCE
Sopharma
 Pointe des Sables
 05 96 51 02 09 – 05 96 51 59 79

97232 LE LAMENTIN
Ubipharm Martinique
 1490, chemin du Glycéria
 05 96 42 64 64 – 05 96 42 60 06

Saint-Martin
 97150 SAINT-MARTIN
Laborex
 16-17, lotissement Hope-Estate
 05 90 27 80 20 – 05 90 51 09 98

178 ÉTABLISSEMENTS EN MÉTROPÔLE 12 ÉTABLISSEMENTS DANS LES DROM-COM

Pays de la Loire

12 Éts/1 073 officines
3 Alliance Healthcare
3 CERP Bretagne Atlantique
2 CERP Rouen
2 OCP Répartition
1 Phoenix Pharma
1 Giphar Groupe

Centre-Val de Loire

10 Éts/763 officines
5 Alliance Healthcare
2 OCP Répartition
1 CERP Bretagne Atlantique
1 CERP Rouen
1 Phoenix Pharma

Hauts-de-France

14 Éts/1937 officines
7 CERP Rouen
3 OCP Répartition
2 Alliance Healthcare
1 Phoenix Pharma
1 Giphar Groupe

Grand Est

19 Éts/1 583 officines
5 Alliance Healthcare
4 CERP Rhin Rhône Méditerranée
4 OCP Répartition
4 Phoenix Pharma
2 CERP Rouen

Bretagne

13 Éts/1 009 officines
5 CERP Bretagne Atlantique
3 Alliance Healthcare
3 CERP Rouen
2 OCP Répartition

Normandie

9 Éts/931 officines
5 CERP Rouen
2 Alliance Healthcare
2 OCP Répartition

Île-de-France

11 Éts/3 478 officines
4 OCP Répartition
2 Alliance Healthcare
3 CERP Rouen
2 Phoenix Pharma

Bourgogne-Franche-Comté

14 Éts/933 officines
6 CERP Rhin Rhône Méditerranée
3 OCP Répartition
2 Alliance Healthcare
1 CERP Rouen
1 Phoenix Pharma
1 Giphar Groupe

Nouvelle-Aquitaine

23 Éts/2 050 officines
9 Alliance Healthcare
4 OCP Répartition
4 CERP Rouen
3 Phoenix Pharma
3 CERP Bretagne Atlantique

Auvergne-Rhône-Alpes

22 Éts/2 434 officines
7 OCP Répartition
7 CERP Rhin Rhône Méditerranée
3 Alliance Healthcare
4 Phoenix Pharma
1 CERP Rouen

Occitanie

15 Éts/1 947 officines
4 Alliance Healthcare
3 CERP Rhin Rhône Méditerranée
3 CERP Rouen
3 OCP Répartition
1 Phoenix Pharma
1 Giphar Groupe

Provence-Alpes-Côte d'Azur

14 Éts/1 855 officines
4 OCP Répartition
3 Alliance Healthcare
5 CERP Rhin Rhône Méditerranée
2 Phoenix Pharma

Corse

2 Éts/131 officines
2 Alliance Healthcare



Guadeloupe

3 Éts/163 officines
1 Groupement pharmaceutique guadeloupéen
1 Sopharma
1 Ubipharm Guadeloupe



Guyane

2 Éts/30 officines
1 Société pharmaceutique guyanaise
1 Ubipharm Guyane



La Réunion

4 Éts/249 officines
2 CERP Réunion SAS
1 Pharmar
1 Soredip



Martinique

2 Éts/135 officines
1 Sopharma
1 Ubipharm Martinique



Saint-Martin

1 Éts /24 officines
1 Laborex